

MYANMAR



Présence prévue du HCR en 2014

Nombre de bureaux	12
Total personnel	195
Effectif international	36
Effectif national	143
JEA	3
Autres	13

Aperçu

Environnement opérationnel

- Au Myanmar, les tensions intercommunautaires sont demeurées aiguës avec près de 140 000 personnes encore déplacées dans l'État de Rakhine. L'an prochain, la fragilité de l'environnement de protection et les efforts pour promouvoir la coexistence et la réconciliation exigeront un soutien substantiel. Le HCR travaillera en étroite collaboration avec l'équipe humanitaire des Nations Unies dans le pays pour parvenir à des solutions durables.
- On estime que plus de 800 000 personnes sont dépourvues de citoyenneté dans le nord de l'État de Rakhine. Il semble en outre que la majorité des déplacés internes ne possèdent pas de nationalité. Le HCR préconise des mesures pour lever les obstacles à la citoyenneté.
- Un accord pour réduire les hostilités dans l'État de Kachin entre le Gouvernement et l'Organisation pour l'indépendance kachin (KIO) a potentiellement ouvert la voie à de futurs efforts de paix. Quelque 100 000 personnes sont déplacées. Les organisations humanitaires internationales ont un accès direct aux déplacés internes dans les zones contrôlées par le Gouvernement et les partenaires locaux ont joué un rôle vital pour veiller à ce que l'assistance humanitaire parvienne aux déplacés internes dans d'autres régions. Le HCR alignera ses efforts sur la réponse inter-agences des Nations Unies, se chargeant des activités de protection et de l'assistance au sein du module qui lui a été attribué. Le HCR soutiendra également les efforts de l'équipe humanitaire pays dans la recherche de solutions durables.
- Il est estimé que plus de 230 000 personnes sont encore déplacées dans le sud-est du Myanmar, dans des zones où le HCR opère. L'engagement du Gouvernement et d'autres parties à trouver des solutions pour ces déplacés internes s'est affermi. La principale priorité du HCR dans le sud-est demeure d'être préparé au retour potentiel des réfugiés depuis la Thaïlande ; néanmoins, fin 2013, les conditions ne sont pas encore propices au retour. Le Haut Commissariat surveillera les retours spontanés et continuera de se préparer aux rapatriements potentiels, en consultation avec les autorités du Myanmar et son bureau en Thaïlande, qui entretient des contacts avec les autorités thaïlandaises et les réfugiés vivant le long de la frontière. On estime que 128 000 réfugiés se trouvent dans des sites temporaires le long de la frontière entre la Thaïlande et le Myanmar.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principales populations relevant de la compétence du HCR en 2014 au Myanmar seront, selon ses prévisions, des individus sans citoyenneté et des personnes déplacées par le conflit et les tensions intercommunautaires. Elles comprennent : près d'un demi-million de déplacés internes se trouvant actuellement dans les États de Rakhine, de Kachin et de Shan et dans le sud-est du Myanmar ; plus de 800 000 individus dont on estime qu'ils sont dépourvus de nationalité au nord de l'État de Rakhine, et probablement un chiffre plus élevé au niveau national. Le premier recensement national depuis 31 ans, prévu pour 2014, devrait fournir d'importantes informations complémentaires.

Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Déc. 2013		Déc. 2014		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
Réfugiés rapatriés arrivés pendant l'année	Pays divers	-	-	-	-	51 000	51 000
Déplacés internes	Pays divers	490 000	215 000	500 000	250 000	400 000	200 000
Déplacés internes de retour pendant l'année	Myanmar	-	-	-	-	100 000	100 000
Apatrides	Myanmar	850 000	200 000	1 000 000	225 000	1 200 000	250 000
Total		1 340 000	415 000	1 500 000	475 000	1 751 000	601 000

Note : les chiffres pour les personnes de retour en 2014 et 2015 sont déterminés uniquement dans le cadre du processus de planification des mesures d'urgence, si les conditions du rapatriement librement consenti s'améliorent. Actuellement, les conditions ne sont pas jugées propices au retour librement consenti. Si le HCR a besoin de se préparer dans l'éventualité où cette situation changerait, aucun plan n'a cependant encore été mis en place et le Haut Commissariat n'a jusqu'à présent pas encouragé le retour.

| Réponse |

Besoins et stratégies

Le HCR a fait partie de la réponse humanitaire élargie aux besoins des personnes déplacées dans l'État de Kachin et l'État de Rakhine, et il coordonne le secteur de la protection et les modules des abris, des articles non alimentaires, et de la coordination des camps et de la gestion des camps dans les deux États. Dans le cadre de travail interinstitutions, des plans de réponse pour la situation à Kachin et à Rakhine ont été définis en 2012 et 2013. Un soutien suivi dans les domaines des besoins de base et des services essentiels continuera d'être nécessaire en 2014. Les besoins en abris et articles

non alimentaires ont été dans l'ensemble satisfaits dans l'État de Rakhine en 2013, mais il faudra reconstituer et maintenir les stocks, dans le contexte d'une gestion communautaire des camps. En 2014, la priorité du HCR sera de renforcer les mécanismes de protection, y compris par une protection à assise communautaire. Les préparatifs des solutions durables devraient commencer à Kachin, compte tenu de l'évolution positive récente autour des entretiens de paix. À Rakhine, 2014 sera une année charnière au cours de laquelle des efforts concertés devraient être consentis pour créer un climat de confiance et prendre des mesures favorisant la coexistence en vue de solutions durables ultérieures.

Objectifs et cibles prioritaires en 2014

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2014. À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (Activités prévues) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (Cible globale en 2014) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (Écart potentiel). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexuelle (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (Domaine prioritaire). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2014 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

Environnement de protection favorable

Législation et politiques définies ou renforcées (et conformes aux normes internationales pour la prévention de l'apatridie)

Les individus dépourvus de nationalité au Myanmar demeurent exclus de la protection et des avantages que confère la citoyenneté, et ils sont en butte à un traitement discriminatoire. Les populations déplacées dans le pays font aussi face à des risques accrus pour la protection. Les problèmes récurrents incluent le manque de documents d'état civil, l'accès au logement et à la propriété, les droits fonciers, le travail forcé, le recrutement forcé et les restrictions de circulation.

Le HCR souhaite aider le Gouvernement à renforcer sa compréhension des principes de base en matière de prévention et de réduction de l'apatridie pour formuler des politiques et des lois qui abordent et résolvent les problèmes actuels liés à la citoyenneté et au déplacement. Le HCR plaidera également en faveur des principes internationalement reconnus et proposera un renforcement des capacités par la formation.

Nombre d'interventions de plaidoyer réalisées	Personnes dépourvues de citoyenneté	20	5
	Déplacés internes dans l'ensemble du pays	10	7
Nombre d'événements, d'ateliers et de séminaires organisés	Personnes dépourvues de citoyenneté	30	20
	Déplacés internes dans l'ensemble du pays	30	20

Processus de protection et documents adéquats

Inscription à l'état civil et délivrance des documents renforcés

Le HCR facilitera la délivrance de documents pour des événements tels que les naissances, les décès et les mariages afin de soutenir l'accès des personnes dépourvues de citoyenneté aux services. De plus, beaucoup de déplacés internes ont perdu leurs papiers, qu'il faut remplacer. Le HCR continuera d'épauler les autorités au niveau national dans leurs activités d'octroi de documents d'état civil.

Nombre d'interventions de plaidoyer réalisées	Déplacés internes dans l'ensemble du pays	125	75
	Personnes dépourvues de citoyenneté	100 %	70 %
Mesure dans laquelle un soutien est apporté à la délivrance de documents d'état civil par les institutions nationales	Déplacés internes dans l'ensemble du pays	100 %	70 %
	Déplacés internes à Rakhine	100 %	70 %

Sécurité face à la violence et à l'exploitation

Le risque de violence sexuelle et sexiste est réduit et la qualité de la réponse relevée

Des évaluations de la violence sexuelle et sexiste ont été menées dans les États de Rakhine et Kachin en 2013 au travers du secteur de la protection. Des groupes de travail sur la protection ont assuré le suivi des recommandations, par exemple, pour finaliser les filières d'aiguillage des cas rapportés pour chaque camp, établir des protocoles d'information, encadrer les efforts de prévention dans les camps de déplacés internes et garantir une réponse appropriée pour les victimes. Dans les deux États, des formations sur la violence sexuelle et sexiste pour les partenaires et les équipes de gestion des camps demeureront capitales.

Nombre de membres du personnel des partenaires, du Gouvernement et du HCR formés à la prévention et au traitement de la violence sexuelle et sexiste	Personnes dépourvues de citoyenneté	15	Domaine prioritaire
	Déplacés internes dans l'ensemble du pays	100	Domaine prioritaire

Besoins de base et services essentiels

Abris et infrastructures construits, améliorés et entretenus

Les besoins en abris temporaires des déplacés internes dans l'État de Rakhine ont dans l'ensemble été satisfaits en 2013. En sa qualité de chef de file des modules des abris, des articles non alimentaires, de la coordination des camps et de la gestion des camps dans les sites de déplacés internes à Rakhine et à Kachin, le HCR continuera de coordonner l'action pour soutenir les besoins en abris, en particulier l'entretien des abris. Dans le cadre de l'effort interinstitutions des Nations Unies, le HCR centrera son soutien principalement sur la coordination des camps et la gestion des camps ainsi que la recherche de solutions durables.

Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR ayant reçu un abri d'urgence	Déplacés internes dans l'ensemble du pays	22 940	3 522
Nombre d'abris permanents/à long terme fournis	Déplacés internes dans l'ensemble du pays	1 427	1 427

Direction, coordination et partenariats

Gestion et coordination des camps affinées et améliorées

Le soutien à la coordination et la gestion des camps est essentiel pour garantir des interventions efficaces de toutes les institutions humanitaires au niveau des sites dans les situations de déplacement interne à Rakhine et Kachin. La coordination et la gestion des camps dans l'État de Kachin doivent être élargies pour englober davantage de sites de déplacement qui n'ont pas été couverts en 2013. À Rakhine, la coordination et la gestion des sites de déplacement interne doivent être renforcées. Le module de la coordination et la gestion des camps soutient les frais de fonctionnement des camps, l'entretien des abris et autres infrastructures communes, les chargés de liaison dans les camps et il encourage la participation des déplacés internes à la coordination. L'autre priorité pour le HCR au sein de la réponse interinstitutions des Nations Unies dans les situations de déplacement à Rakhine et Kachin porte sur les solutions durables. Les activités en matière de coordination et de gestion des camps faciliteront la protection communautaire, dans l'attente de solutions durables nécessaires de toute urgence, particulièrement dans l'État de Rakhine.

Mesure dans laquelle les rôles et responsabilités des gestionnaires des camps et des prestataires de services dans les camps ont été définis, acceptés et documentés

Déplacés internes à Rakhine	100 %	75 %
Déplacés internes dans l'ensemble du pays	100 %	75 %

Autonomisation et autogestion communautaires

Coexistence pacifique avec les communautés locales encouragée

Le HCR, de pair avec d'autres partenaires interinstitutions, soutiendra l'instauration d'un climat de confiance ainsi que des activités favorisant la coexistence pacifique à l'appui de solutions durables. Il apporte son appui aux déplacés internes dans l'État de Kachin et au nord de l'État de Shan, dans l'État de Rakhine et au sud-est du Myanmar. Le HCR mettra l'accent sur les activités destinées à accroître la protection des communautés.

Nombre de projets bénéficiant aux populations locales et déplacées mis en œuvre

Déplacés internes dans l'ensemble du pays	21	18
Personnes dépourvues de citoyenneté	10	6

Solutions durables

Potentiel en matière de rapatriement volontaire réalisé

Le HCR observe des réinstallations et des retours spontanés dans les lieux d'origine de déplacés internes au sud-est du Myanmar, même si l'environnement n'est pas jugé totalement propre à la réinstallation et au retour des déplacés internes. Le HCR se prépare également à un nombre potentiellement plus élevé de rapatriements spontanés de réfugiés. En parallèle, le HCR s'organise dans la perspective des solutions durables par le biais d'activités de formation, ainsi qu'avec la mise au point de cadres de travail et de messages clés sur les solutions durables avec l'équipe humanitaire des Nations Unies dans le pays.

Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR ayant reçu des informations sur les conditions de retour et sur les plans de retour

Déplacés internes dans l'ensemble du pays	2 000	1 000
---	-------	-------

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Ministère de l'Immigration et de la Population (Département de l'immigration et de l'enregistrement national)

ONG :

Action contre la faim, *Bridge Asia Japan*, *Community and Family Services International*, Conseil danois pour les réfugiés, Fédération luthérienne mondiale, Kachin Baptist Convention – *Emergency Relief Committee*, *Karuna Banmaw Social Services*, *Karuna Myanmar Social Services Loikaw*, *Karuna Myanmar Social Services Myitkyina*, *Malteser Hilfsdienst* Allemagne, Marie Stopes International, Première Urgence - Aide Médicale Internationale, *Save the Children*, *Shalom (Nyein) Foundation*, Société de la Croix-Rouge du Myanmar

Autres :

UNOPS

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Ministère de la Protection sociale, des Secours et de la Réinstallation, ministère du Progrès des zones frontalières, des ethnies nationales et des questions de développement

ONG

CARE, Conseil norvégien pour les réfugiés, Direction suisse du développement et de la coopération, Médecins sans Frontières – Pays-Bas, Médecins sans Frontières – Suisse, *World Vision*

Coordination

Les principaux partenaires du HCR au Myanmar demeureront le ministère de l'Immigration et de la Population et le ministère du Progrès des zones frontalières, des ethnies nationales et des questions de développement.

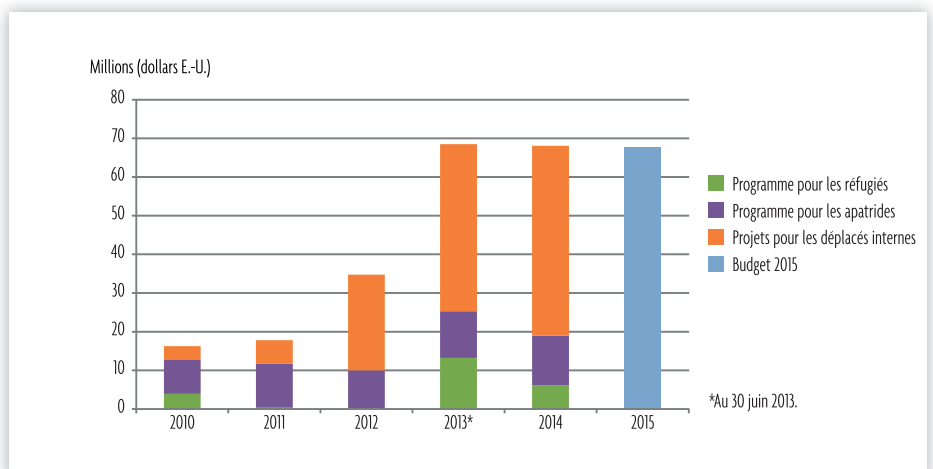
Le HCR est le chef de file du secteur de la protection et dirige le module des abris, des articles non alimentaires ainsi que de la coordination des camps et de la gestion des camps dans le cadre de la réponse interinstitutions des Nations Unies pour les situations de déplacement à Kachine et Rakhine. Il participe activement à la coordination interinstitutions au sein de l'équipe humanitaire dans le pays. Le HCR axe principalement son œuvre sur les questions de protection dans l'ensemble du Myanmar.

Le HCR a aussi consolidé les mécanismes de coordination pour les solutions durables dans les zones frontalières du sud-est, en partenariat avec les acteurs du développement, pour préparer un retour éventuel des déplacés internes et des réfugiés.

| Informations financières |

Depuis 2009, le budget pour l'opération au Myanmar a été multiplié par six, la plus forte hausse se produisant en 2012, au lendemain de l'urgence des déplacés internes à Rakhine. Depuis 2009, des ressources supplémentaires ont été allouées pour aider la population dépourvue de citoyenneté dans le nord de l'État de Rakhine. En 2011, un supplément de fonds a été nécessaire pour soutenir les victimes de deux catastrophes naturelles dans l'État de Rakhine et les personnes nouvellement déplacées dans l'État de Kachin. L'expansion de la zone couverte par le HCR dans le sud-est ces deux dernières années a aussi requis une majoration du budget, qui a atteint 68,5 millions de dollars E.-U. (budget révisé au 30 juin 2013). En 2014, les besoins financiers totaux sont évalués à 68,1 millions de dollars E.-U. Il faudra maintenir un niveau budgétaire adéquat pour continuer à répondre aux déplacés internes dans les États de Rakhine et Kachin, satisfaire les besoins additionnels dans le nord de l'État de Shan et élargir les activités dans le sud-est du pays.

Budget 2014 pour le Myanmar | 2010–2015



Budget 2014 pour le Myanmar | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Budget 2013 révisé (30 juin 2013)	13 203 885	12 064 783	43 212 902	68 481 570
Environnement de protection favorable				
Droit et politique générale	0	247 138	408 387	655 524
Institutions administratives et pratiques	0	0	206 014	206 014
Accès à l'assistance juridique et recours	142 500	598 019	589 193	1 329 712
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	117 969	0	117 969
Sous-total	142 500	963 125	1 203 594	2 309 219
Processus de protection et documents adéquats				
Identification de l'apatridie	0	588 569	0	588 569
Enregistrement et établissement de profils	0	0	818 373	818 373
Documents individuels	20 000	3 088 569	0	3 108 569
Enregistrement et documents d'état civil	0	106 569	119 193	225 762
Sous-total	20 000	3 783 706	937 567	4 741 273
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	0	1 057 012	1 057 012
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	60 000	245 247	1 048 364	1 353 611
Protection des enfants	30 000	0	375 298	405 298
Sous-total	90 000	245 247	2 480 674	2 815 921
Besoins de base et services essentiels				
Santé	110 000	691 877	274 193	1 076 070
Santé procréative et services liés au HIV	0	123 959	670 259	794 218
Eau	260 000	333 959	637 580	1 231 539
Assainissement et hygiène	85 000	0	0	85 000
Abris et infrastructure	2 940 000	0	22 509 330	25 449 330
Articles ménagers de base	1 555 000	835 238	5 628 105	8 018 342
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	0	768 069	994 207	1 762 276
Éducation	110 000	1 338 706	0	1 448 706
Sous-total	5 060 000	4 091 807	30 713 674	39 865 482
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	0	195 638	757 679	953 317
Coexistence avec les communautés locales	85 000	738 569	3 122 832	3 946 401
Autosuffisance et moyens d'existence	192 500	1 127 738	585 055	1 905 292
Sous-total	277 500	2 061 944	4 465 566	6 805 010
Solutions durables				
Stratégie de solutions globales	0	0	119 193	119 193
Retour volontaire	295 000	0	3 413 203	3 708 203
Réintégration	55 000	0	0	55 000
Sous-total	350 000	0	3 532 397	3 882 397
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	25 000	0	0	25 000
Gestion et coordination des camps	0	0	1 017 125	1 017 125
Sous-total	25 000	0	1 017 125	1 042 125
Appui à la logistique et aux opérations				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	26 000	707 247	1 555 589	2 288 836
Gestion des opérations, coordination et appui	60 000	1 087 214	3 166 934	4 314 148
Sous-total	86 000	1 794 461	4 722 523	6 602 985
Total du budget 2014	6 051 000	12 940 291	49 073 119	68 064 410